

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE
Bourse Ghislaine-Lacerte (fondée par Lucille T. Blanchette)

L'Université de Saint-Boniface décerne annuellement aux étudiantes et aux étudiants des bourses en guise de reconnaissance de leur réussite exceptionnelle. Vous trouverez au verso de ce formulaire, la liste complète des critères d'admissibilité et des documents à joindre au formulaire, le cas échéant.

Nom de famille :	
Prénom (s) :	
Adresse :	
Ville et province :	
Code postal :	
Courriel :	
N° de téléphone :	

N° d'étudiant :	
Programme courant :	
Année du programme :	
Charge de cours :	
École primaire :	
École secondaire :	
Moyenne des cours de français :	10 ^e année : _____ 11 ^e année : _____ 12 ^e année : _____

J'atteste, par la présente, avoir lu et compris les critères d'admissibilité de cette bourse. De plus, je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande sont, à mes connaissances, complètes et exactes.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Date

Déclaration relative aux renseignements personnels

La collecte des renseignements personnels sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* est utilisée à des fins de gérer les dossiers de Bourse de besoin financier. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez contacter le bureau de la coordonnatrice de la LAIPVP (237-1818, poste 398), au Service des archives de l'Université de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7.

Bourse Ghislaine-Lacerte (fondée par Lucille T. Blanchette)

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Baccalauréat ès arts général (avec une majeure en français)

Baccalauréat ès arts général (avec une majeure en sciences politiques)

Baccalauréat ès arts spécialisé en études françaises

Baccalauréat ès arts spécialisé en traduction

Baccalauréat ès arts avec double spécialisation en français et en traduction

Nombre : 1

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir obtenu la meilleure note au cours de français 40S au secondaire parmi les étudiants admissibles;
- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB en 2^e, 3^e ou 4^e année dans l'un des programmes indiqué ci-dessus.

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : La bourse sera accordée en priorité aux étudiants qui ont fait des études primaires à l'École Lacerte. On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et une autre bourse de mérite ou d'excellence offerte par un autre fonds de bourses de l'USB et basée sur sa moyenne cumulative.

La demande doit être soumise au Registrariat.